2014

Rapport d'activité

Sécurité, intégrité, esprit de service

AGEPS
AGENCE GÉNÉRALE
DES ÉQUIPEMENTS ET PRODUITS DE SANTÉ

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Le Mot du Directeur et de la Présidente de CCM

Michaël COHEN,
Directeur

Docteur Annick TIBI,
Présidente de CCM

2014 a été marquée, cette année encore, d'une actualité riche et dense. C'est pour nous l'occasion de revenir sur les temps forts, les dossiers en cours ou aboutis et bien-sûr la préparation du Projet stratégique 2015-2019.

Tout d'abord, 2014 est une année où la performance achat se maintient dans « *l'ère post massification* » avec une performance consolidée à hauteur de 30 millions d'euros, évaluée selon la méthode PHARE (Programme sur la Performance Hospitalière pour les Achats Responsables) pour l'ensemble de notre activité « produits de santé ». Cette performance dans un contexte d'achats déjà massifié et professionnalisé depuis de nombreuses années est le fruit d'un travail de synergie : entre la Direction des Achats et le Pôle Pharmacie Hospitalière, les unités d'évaluation et d'achat de médicaments et de dispositifs médicaux, sans oublier les équipements, mais aussi le résultat d'une collaboration étroite avec la COMEDIMS et son Secrétariat scientifique, le CEDIT et les collégiales de spécialités de l'AP-HP.

Dans le domaine particulier des Dispositifs Médicaux, afin de faciliter l'accès à l'innovation et son évaluation avant admission au livret de l'AP-HP. 2014 a également permis de mettre en place avec le soutien de la DEFIP et de la DOMrU et en lien étroit avec le CEDIT et la COMEDIMS, un groupe de travail sur l'innovation et les achats qui a débouché, en 2015, sur la création d'un «Guichet unique innovation» à l'AP-HP.

2014 a également connu une situation inédite avec l'arrivée de nouveaux traitements contre l'hépatite C (anti VHC) qui constituent une avancée thérapeutique majeure mais qui ont profondément impacté nos dépenses et ont imposé la mise en place d'un suivi médico-économique particulier.

Dans les autres temps forts à signaler, l'obtention du Prix GALIEN pour l'ORPHACOL, une nouvelle réussite de l'établissement Pharmaceutique de l'AP-HP, dans le cadre d'un partenariat qui nous lie au Laboratoire CTRS, illustration d'une collaboration exemplaire entre secteurs public et privé, fruit d'une longue et belle histoire médicale, pharmaceutique et industrielle pour laquelle l'AGEPS a été accompagnée par l'OTTPI.

La démarche de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) se poursuit, désormais dans le cadre de la V2014, après une première itération positive fin 2013. L'année 2014 a permis de consolider la démarche qui préparera à la visite des experts de l'HAS, prévue en décembre 2015 ,en amont de celle des Groupes Hospitaliers de l'AP-HP. A cet égard, des comités de Direction Qualité et Gestion des Risques ont été organisés régulièrement pour structurer la démarche. L'AGEPS a finalisé en 2014 sa cartographie des macro-processus et interfaces sur le périmètre d'activités objet de la visite par l'HAS. Rappelons que cette démarche permet d'évaluer le fonctionnement global et de porter une appréciation indépendante sur la qualité des prestations et le management de la qualité.

Dans les faits marquants 2014, il faut noter aussi la poursuite de la centralisation de la gestion du référentiel et la fiabilisation des données de gestion et leur exploitation par l'unité EMER (Évaluation Médico Économique et Référentiel) qui permet de répondre à de nombreux sujets de préoccupations de l'AP-HP et aux commandes qui sont passées à l'AGEPS. En parallèle et au sein du même Service Évaluation Pharmaceutique et Bon Usage, un important travail est mené dans le cadre de l'établissement du Livret Thérapeutique unique (en lien avec le système d'information Patient).

Côté Service Approvisionnement et Distribution (SAD), les efforts ont été poursuivis pour maîtriser la valeur du stock et sa stabilisation. L'inventaire 2014 a mis en évidence la qualité de la gestion de l'exercice par les équipes avec une nouvelle diminution des écarts d'inventaire. Enfin, le SAD a mené une deuxième enquête de satisfaction auprès des utilisateurs et a engagé en 2014 un rapprochement avec les PUI des GH en les accueillant sur le site de Nanterre par une visite commentée de la plate-forme.

L'année 2014 a été une année difficile pour l'Établissement Pharmaceutique de l'AP-HP qui dû mener un travail intense dans un calendrier resserré et contraint aux écarts constatés dans les rapports finaux de l'ANSM relatifs aux inspections 2013. L'investissement et la mobilisation des équipes ont conduit à l'abrogation de la mesure de police sanitaire qui visait un secteur d'activité.

Le Département des Essais Cliniques a vu lui aussi accroître le nombre et surtout la complexité des projets pris en charge et c'est avec une rigueur, un professionnalisme et une réactivité saluée par ses interfaces que les équipes ont fait face.

2014 a vu la poursuite de la réflexion sur le schéma architectural et spatial de l'AGEPS et une modernisation des infrastructures et bâtiments rue du Fer à Moulin a été menée : modernisation électrique, purge des façades, désamiantage, mise à niveau du bâtiment de l'École de Chirurgie qui a obtenu son nouvel agrément en 2015.

Enfin après un bilan du plan stratégique 2010-2015, suite au séminaire pharmaceutique en avril 2014, puis la contribution de l'AGEPS au Livre Vert de l'AP-HP, et la construction du projet pharmaceutique, la rédaction du plan stratégique 2015-2019 s'est mise en route sous une forme collaborative et partagée.
Pour finir, l'École de Chirurgie de l'AP-HP a poursuivi en 2014 avec dynamisme l'activité d'enseignement et a contribué ainsi aux progrès des techniques et des savoir-faire en termes de maîtrise des techniques opératoires.

Michaël COHEN
Directeur

Docteur Annick TIBI
Présidente du CCM

Présentation Générale

L'AGEPS constitue un service général de l'AP-HP, prestataire de services pour ses groupes hospitaliers (GH) et hôpitaux en matière d'équipements et produits de santé. Elle a par ailleurs, des missions d'intérêt national. Elle met en œuvre la politique de l'AP-HP en matière d'équipements et de produits de santé. Constituée en pôle d'intérêt commun rattaché à la Direction Économique, Financière, de l'Investissement et du Patrimoine (DEFIP), ses équipes sont pluridisciplinaires : pharmaciens, experts, médecins, ingénieurs biomédicaux, cadres de santé, techniciens de laboratoire, préparateurs en pharmacie.

Historiquement, l'AGEPS s'appelait Pharmacie centrale des hôpitaux. Créée en 1795, elle est à l'origine d'inventions célèbres comme le chloroforme, le sirop de méthadone et le premier gant de chirurgie jetable). En 1995 elle devient PCH-AGAM en se voyant confier des missions d'achat. Elle prend ensuite en 2001 son nom d'AGEPS, suite à un changement de statut et à la création de structures médicales.

Installée sur deux sites : Paris (rue du Fer à Moulin dans le 5ème arrondissement) et Nanterre (zone industrielle, 13 rue Lavoisier), elle est riche, au premier janvier 2014, de 506 collaborateurs : 89 personnels médicaux dont 65 pharmaciens, 10 internes, 13 étudiants et 1 médecin et 417 personnels non pharmaceutiques et non médicaux.

Son budget d'exploitation s'élève en 2014 à 1 142,4 M€ dont 1 080 M€ d'achats de médicaments et 21,7 M€ de dispositifs médicaux.

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'AGEPS assure les missions suivantes :

- **L'évaluation et l'achat des produits de santé** utilisés dans les 12 groupes hospitaliers de l'AP-HP. Cette mission porte sur la majeure partie des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, réactifs et consommables de laboratoire) et équipements biomédicaux utilisés à l'AP-HP. Pour ce faire, 710 marchés ont été conclus en 2014 pour un montant global de 1,2 Mds€ *(environ 2 000 marchés en cours d'exécution, représentant 170 000 références commerciales actives : 124 000 pour les dispositifs médicaux, 41 000 pour les réactifs et consommables de laboratoires et 5 000 pour les médicaments).*

- **L'approvisionnement, le stockage puis la distribution des médicaments et de certains dispositifs médicaux** sont assurés par une plateforme pharmaceutique située à Nanterre *(4 200 références ; un stock moyen de 15 jours et d'une valeur moyenne journalière de 44,9 M€ ; 1 million de lignes de commande préparées par an)*. Cette distribution est effectuée essentiellement au bénéfice des établissements de l'AP-HP (12 GH, 43 hôpitaux, 50 sites, 380 clients) et de façon plus marginale aux autres établissements de santé de la région, voire du territoire pour des produits spécifiques (notamment les médicaments de EP AP-HP) ou dans les cas de dépannage, et enfin aux particuliers sous forme de rétrocessions, sur l'ensemble du territoire (là encore pour des produits et des pathologies très spécifiques).

- **La participation à la mise en œuvre des essais cliniques de l'institution.** Le Département des Essais Cliniques de l'AGEPS assure la prise en charge pharmaceutique des essais cliniques promus par l'AP-HP, en lien avec la Direction de la Recherche Clinique et du Développement (216 essais en cours de réalisation fin 2014).

- **La recherche, le développement, la fabrication, le contrôle et la mise sur le marché de médicaments in- dispensables, non proposés par l'industrie pharmaceutique. Ces médicaments indispensables** pour répondre à certaines situations cliniques ou populationnelles spécifiques (pédiatrie, maladies rares), sont qualifiés « d'orphelins » car ne présentant pas des volumes suffisants pour pouvoir être développés par l'industrie du secteur marchand. Ce sont soit des spécialités pharmaceutiques avec Autorisation de Mise sur le Marché (AMM ou ATU), soit des préparations hospitalières. Cette mission est prise en charge par l'Établissement Pharmaceutique de l'AP-HP ouvert en 1999 *(58 préparations hospitalières au catalogue, 17 spécialités (AMM) et 2 ATU orphelines obtenues, 4 matières premières pharmaceutiques ; distribuées à plus de 1 700 clients).*

ORGANISATION ET LOCALISATION

L'AGEPS respecte les principes de l'organisation hospitalière et répond aux exigences de la réglementation pharmaceutique. Ainsi, elle dispose, pour les activités qui en relèvent, du statut de pharmacie à usage intérieur, prévu par l'article R.5126-5 du Code de la Santé Publique, et du statut d'établissement pharmaceutique prévu par l'article R.5124-68 du même code. Elle participe par ailleurs à la mise en œuvre d'essais cliniques dont l'AP-HP est promoteur, et l'École de chirurgie lui est rattachée. Pour ses activités de PUI, l'AGEPS assure un service de garde pharmaceutique 24h/24 sur le site de Nanterre.

Les missions et activités de l'AGEPS sont structurées en deux pôles, une Direction des achats et des directions fonctionnelles *(voir organigramme général page suivante)*.

Le pôle Établissement Pharmaceutique de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (EP AP-HP) est en charge de la recherche, du développement, de la production, du contrôle et de la mise sur le marché de médicaments indispensables, non pris en charge par l'industrie pharmaceutique. Il exploite certaines de ses AMM. La gestion pharmaceutique des essais cliniques de l'institution lui est rattachée.

Le pôle Pharmacie Hospitalière des Hôpitaux de Paris (PH-HP) est en charge de l'évaluation, de l'achat, de l'information, du contrôle, de l'approvisionnement et de la distribution des produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux).

La Direction des Achats (en lien avec le pôle PH-HP) constitue la centrale d'achat des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, réactifs et consommables de laboratoires) et des équipements médicaux utilisés à l'AP-HP.

Cet ensemble de missions est soutenu par les directions fonctionnelles nécessaires à la conduite de l'établissement : Direction des Affaires Économiques et Financières, Direction des Ressources Humaines, Direction de l'Investissement, Direction de l'informatique et Direction de la Communication qui contribuent également à la gestion administrative et fonctionnelle de l'École de chirurgie de l'AP-HP.

Sa gouvernance, outre la Direction, s'organise autour d'un Comité Consultatif Médical (CCM), d'un Comité Technique d'Établissement Local (CTEL) et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Local (CHSCTL).

Installée sur deux sites d'exploitation, l'AGEPS occupe une superficie totale de 30 000 m² environ.

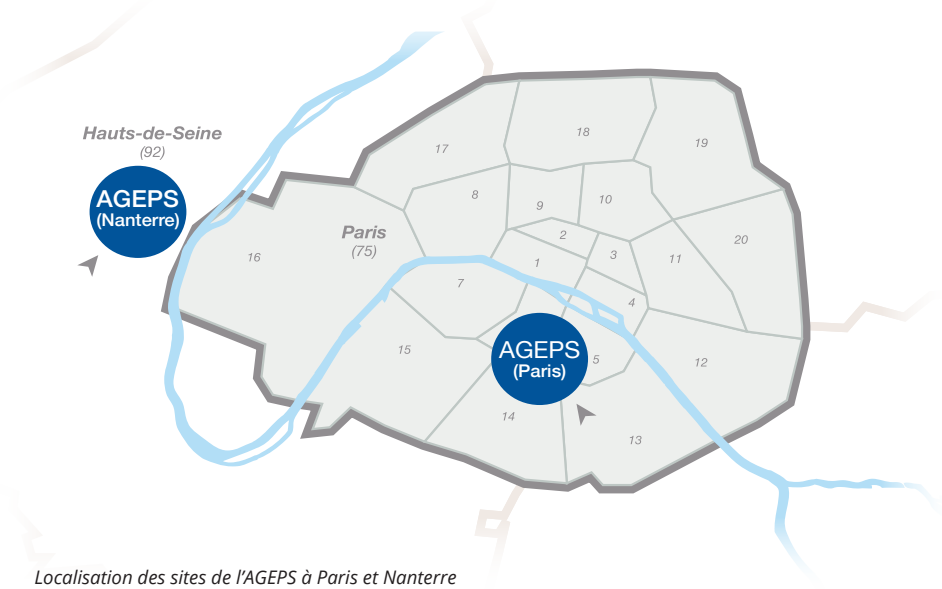

Localisation des sites de l'AGEPS à Paris et Nanterre

PARIS

À Paris (7 rue du Fer à Moulin dans le 5ème arrondissement), l'AGEPS dispose d'une surface utile d'environ 9 000 m² sur un site jadis occupé par l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux de Paris.

Aujourd'hui le site abrite les services suivants de l'AGEPS :

- la Direction des Achats ;
- le Département Innovation Pharmaceutique (Pôle EP AP- HP) ;
- le Département Affaires Réglementaires Pharmaceutiques et Médicales (Pôle EP AP-HP) ;
- le Service Évaluations Pharmaceutiques et Bon Usage (Pôle PH-HP) ;
- une partie du Département Qualité (Pôle EP AP-HP) ;
- le Département Essais Cliniques (Pôle EP AP-HP) ;
- une partie du Département Laboratoires (Pôle EP AP-HP) ;
- la Direction ;
- une partie des services de soutien : Direction des ressources humaines, Direction des affaires économiques et financières, Direction informatique, Direction de l'investissement, Direction de la communication ;
- l'École de chirurgie de l'AP-HP qui est rattachée administrativement à l'AGEPS, mais dispose d'une direction scientifique autonome.

NANTERRE

Le site Nanterrois de l'AGEPS se trouve en bordure de seine, dans la zone industrielle du Port qui jouxte Rueil-Malmaison (13 et 20 rue Lavoisier).

Sur une emprise acquise en 1983 lors du déménagement des activités industrielles de l'ancienne PCH auparavant installée à Courbevoie, l'AGEPS dispose d'une surface utile d'environ 20 000 m² répartie sur deux bâtiments.

Les services suivants sont implantés sur le bâtiment Lavoisier :

- le Département de Production Industrielle (Pôle EP AP-HP) ;
- une partie du Département des Laboratoires, (Pôle EP AP-HP) ;
- le Service Approvisionnement et Distribution : quais de réception, magasin central automatisé, zones de préparation des commandes, quais d'expéditions, diverses zones techniques et de bureaux (Pôle PH-HP) ;
- des services de soutien.

En outre, depuis 2004, le bâtiment Lautrec complète le site de Nanterre et abrite les produits spéciaux.

ORGANIGRAMME DE L'AGEPS

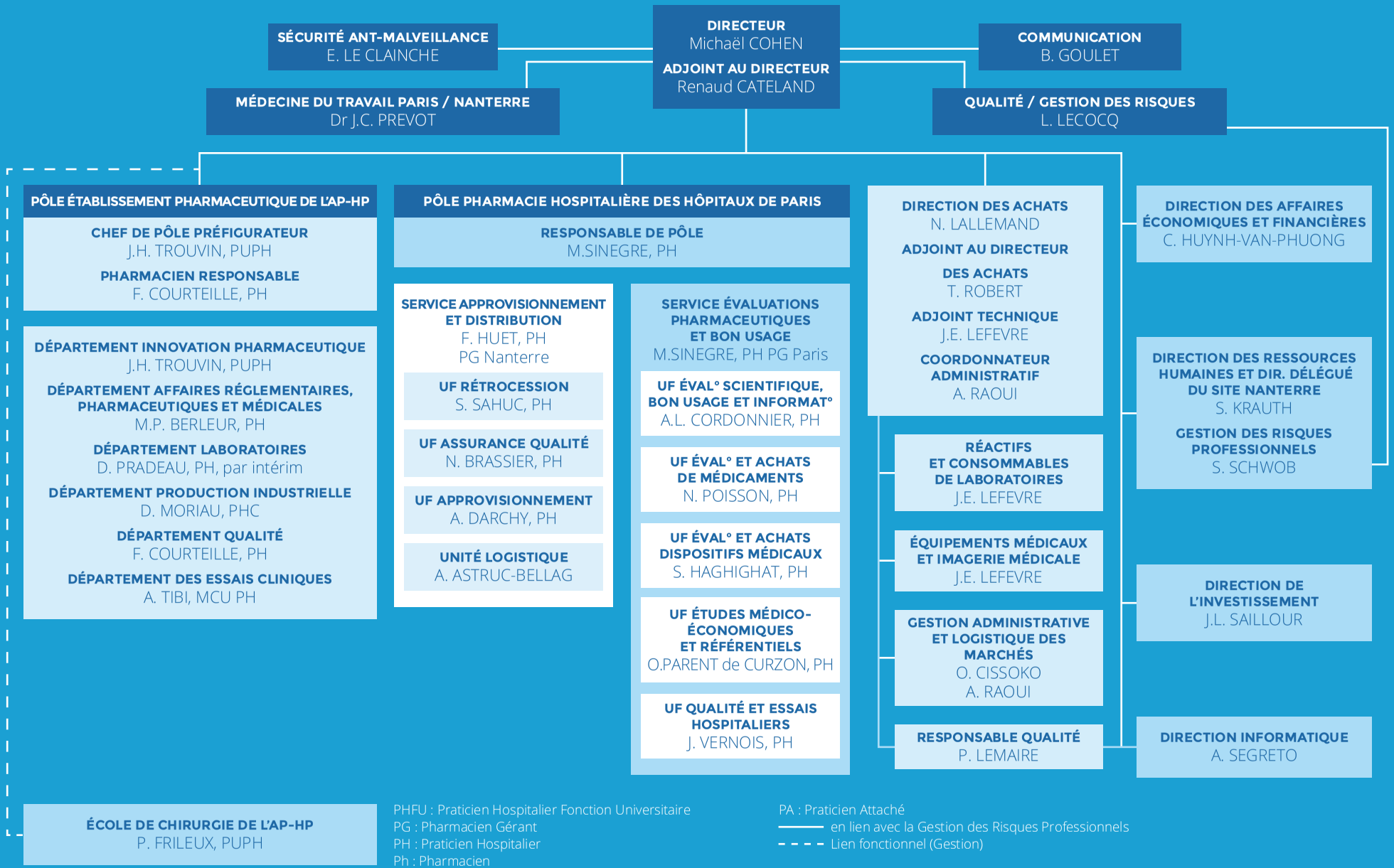

PHFU : Praticien Hospitalier Fonction Universitaire
PG : Pharmacien Gérant
PH : Praticien Hospitalier
Ph : Pharmacien

PA : Praticien Attaché
en lien avec la Gestion des Risques Professionnels
Lien fonctionnel (Gestion)

3 septembre 2014

Ressources Humaines et Vie Sociale

LE PERSONNEL MÉDICAL

Les effectifs médicaux et pharmaceutiques de l'AGEPS

Statut	Effectif théorique	Effectif réel*
Praticiens titulaires dont :	30,50	30,16
PH	24,50	25,49
PUPH	3	1,67
PHFU	1	1
MCUPH	2	2
PHC	6,50	4,90
ASSISTANTS DES HOPITAUX	9,33	8,07
ASSISTANTS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES	3	3
PRATICIENS ATTACHES	15,57	18,23
INTERNES	12	8,84
ETUDIANTS HOSPITALIERS	11	8,25
TOTAL	87,90	81,45

** moyenne de l'année*

Répartition des effectifs par pôle

Statut	Pôle PH-HP*	Pôle EP-APHP*
Praticiens titulaires	17,50	12,66
PHC	1,83	3,06
ASSISTANTS DES HOPITAUX	4,75	3,32
ASSISTANTS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES	2	1
PRATICIENS ATTACHES	8,01	10,23
INTERNES	4,49	4,35
ETUDIANTS HOSPITALIERS	2,75	5,50
TOTAL	41,33	40,12

** moyenne de l'année*

La mission essentielle du Bureau des Affaires Médicales est de gérer administrativement l'ensemble du personnel médical de l'AGEPS.
En outre, des pharmaciens exerçant dans d'autres PIC lui sont également rattachés, notamment ceux du DRCD (pôle vigilance), du Siège, du NSI Patient et de l'OMEDIT.

Au cours de l'année 2014, le Comité Consultatif Médical s'est réuni à six reprises en séances plénières et restreintes et à 2 reprises en séances extraordinaires, sa sous-commission des effectifs à cinq reprises.

Il est à noter le départ en retraite au 31/08/2014 d'un PUPH et l'arrivée de 2 PHC respectivement en mars 2014 dans le cadre du projet ORBSIS, pôle PH HP et en octobre 2014 au Département Laboratoires, pôle EP-APHP par anticipation d'un départ en retraite d'un PH planifié en 2015.

LE PERSONNEL NON MÉDICAL

Effectifs Temps Plein Rémunérés (ETPR) réalisé sur le personnel permanent – Année 2014

Catégorie	ETPR notifié	ETPR Moyen réalisé	ETPR au 31/12/2014
Personnel administratif	107,63	109,35	112,08
Personnel socio-éducatif	1	1	1
Personnel hospitalier diplômé	80,24	81,18	82,38
Personnel hospitalier qualifié	16,95	17,61	19
Personnel ouvrier et technique	190,66	185.65	183,72
Total	396,50	394,80	398,18

Effectif moyen réalisé sur le personnel de remplacement – Année 2014

Catégorie	ETPR Moyen
Personnel administratif	5,90
Personnel hospitalier diplômé	1,88
Personnel hospitalier qualifié	1,29
Personnel ouvrier et technique	7,84
TOTAL	16,91

En 2014 l'AGEPS a réussi à respecter globalement la cible des emplois autorisés et rémunérés. À cet effet, le partenariat engagé avec les lycées professionnels pour les métiers très spécifiques, dont celui de technicien de production pharmaceutique, a été poursuivi. Des annonces ont été passées sur le site du LEEM (les entreprises du médicament), de l'IFTIS (Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon) et sur le site de la FHF (Fédération Hospitalière de France) pour tous les métiers du médicament : préparateurs en pharmacie, technicien de production pharmaceutique, ingénieur qualité pharmaceutique, ainsi que sur des journaux spécialisés et également sur la gazette des communes. Le partenariat avec la Maison de l'emploi de Nanterre s'est poursuivi. L'effort de recrutement se poursuit avec la mise en œuvre d'un pilotage fin du suivi budgétaire et d'une réflexion sur les facteurs d'attractivité de l'AGEPS, notamment l'équité dans les primes par rapport aux groupes hospitaliers, et le renforcement des liens avec les écoles professionnelles.

Comme le montre les effectifs réalisés à la fin du mois de décembre, les emplois nécessaires à l'activité ont pu être pourvus.

S'agissant du dialogue social, cinq Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail se sont tenus au cours de l'année 2014.
Le bilan Annuel d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail a fait l'objet d'un CHSCT extraordinaire.
Six Comités Techniques d'Établissement Locaux se sont tenus dont un extraordinaire.

LA FORMATION CONTINUE

En 2014, le Pôle formation – concours de l'AGEPS a, outre son rôle en matière de conseils, d'expertises, d'orientations et d'évaluations auprès de l'ensemble des personnels de l'établissement, poursuivi la mise en œuvre des orientations stratégiques 2010-2014 de l'AGEPS dans le domaine de la formation. La démarche volontariste suivie s'explique par les spécificités propres à l'établissement en matière de développement des compétences liées notamment à des métiers relevant de l'industrie pharmaceutique, ainsi qu'à ceux des négociateurs et rédacteurs de la Direction des Achats. Comme chaque année, les priorités retenues au plan de formation 2014 ont été débattues en commission de formation continue. Ce lieu d'échange important rassemble, outre les services de la DRH, les membres de chaque organisation syndicale présente au CTEL ainsi que les cadres de pôles et des directions fonctionnelles de l'AGEPS.

Les dépenses engagées par le Pôle formation - concours s'élèvent à 12 7378,00 € pour la partie formation et à 23 660,00 € pour ce qui concerne les missions en France et à l'Étranger.

Par ailleurs le Pôle formation - concours a assuré le suivi de 6 dossiers d'apprentissage conduisant aux diplômes suivants :

- Master 1 Manager en systèmes d'information (1)
- Licence Professionnelle en développement industrielle et production pharmaceutique (1)
- Diplôme d'ingénieur en chimie (1)
- Diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière (3)

Il a enregistré 42 dossiers de stagiaires, du niveau V de l'éducation nationale : stagiaires de 3ème, au niveau I : master. Il a aussi traité 234 dossiers d'ordre de missions pour le personnel médical et non médical.

Concernant la promotion professionnelle, les données ci-dessous rendent compte des résultats 2014 en matière de concours et examens :

CATEGORIE DES CONCOURS	CONCOURS	INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
Personnel Administratif	sur épreuves	0	0	0
	examen professionnel	0	0	0
Personnel Hospitalier	sur épreuves	2	1	1
	sur titres	0	0	0
Personnel Médico-Technique	sur épreuves	12	4	4
	sur titres	1	1	1
Personnel Technique et Ouvrier	sur épreuves	0	0	0
	examen professionnel	0	0	0
	sur titres	0	0	0
Personnel Socio - Educatif	sur épreuves	0	0	0
TOTAL		**15**	**6**	**6**
En pourcentage de réussite / inscrits :				**admis**
Concours sur épreuves				

		INSCRITS	ADMISSIBLES	ADMIS
Tests d'accès aux préparations aux concours	-	3	-	1

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

1. L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le Document Unique d'évaluation des risques constitue le socle de la politique de prévention de l'AGEPS. A ce jour, le document unique est composé de 16 services ou départements, décomposés en 83 unités de travail (UT) et/ou de circulation, réparties sur les sites de Paris et Nanterre :

Service/département	Nb d'UT	Service/département	Nb d'UT
Direction/Communication	1	SAD	12
DRH	2	SEPBU	5
Direction des achats	2	Département Qualité	2
Direction informatique	2	Affaires réglementaires/Pharmacovigilance	1
Direction des affaires économiques et financières (DAEF)	11	Département production industrielle (DPI)	9
Direction de l'investissement/ maintenance/travaux	22	Département laboratoires	3
Sécurité incendie-anti malveillance	2	Développement Innovation Pharmaceutique (DIP)	4
Département Essais cliniques	1	École de chirurgie	2
Circulation site	2		

La mise à jour exhaustive chaque année de toutes les unités de travail (UT) est le résultat d'une démarche participative qui mobilise un grand nombre d'agents. Son processus d'élaboration débute au mois de mai qui marque le début de la campagne d'actualisation. Il se clôture en décembre par la présentation du plan d'actions pour l'année à venir, résultant de la hiérarchisation des risques prioritaires. Il est à noter que dans le cadre de sa mission d'analyse des DU à l'APHP, la DIA a salué la qualité du document de l'AGEPS et de sa méthodologie de construction.

Cette année, 22 actions correctives et préventives, réparties sur 8 services, ont été retenues comme prioritaires.
Ces actions concernent essentiellement :

- les agents chimiques, notamment pour la prévention du risque par inhalation
- les manutentions et postures pour les personnels de la maintenance et de l'école de chirurgie
- les lieux et postes de travail pour la prévention du risque de chute, de chocs et de collision engins/piétons
- les ambiances de travail notamment dans la prévention de l'exposition au bruit et au froid.

2. SUIVI DES INDICATEURS DE SINISTRALITÉ

Nombre d'accidents de travail avec et sans arrêt sur 3 ans

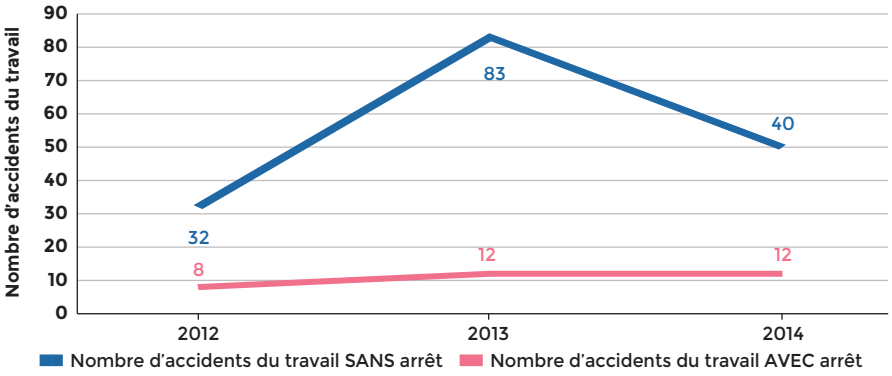

Nombre de jours perdus et durée moyenne des arrêts suite à un AT sur 3 ans

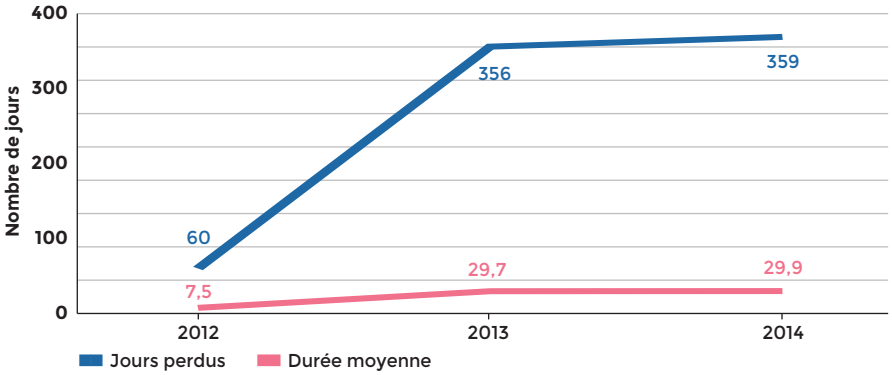

2.1. Accidents du travail (AT)

On observe une baisse significative des accidents sans arrêt au poste de travail par rapport à 2013. (l'année 2013 ayant été marquée par 44 déclarations d'accidents bénins suite à une exposition à des cendres volantes à Nanterre, provenant de l'entreprise voisine). Le nombre d'accident avec arrêt reste stationnaire.

Le nombre de jours perdus et la durée moyenne des arrêts de travail, suite à un accident de travail, sont stationnaires : il n'y a pas de hausse significative de la gravité des accidents au poste de travail en 2014.
Les chutes/glissades et les efforts liés à un soulèvement sont les principales causes d'accidents du travail avec ou sans arrêt. Viennent ensuite les AT liés aux « masses en mouvement » et aux « chocs contre élément fixe ou mobile ».

Nombre d'accidents de trajet avec et sans arrêt sur 3 ans

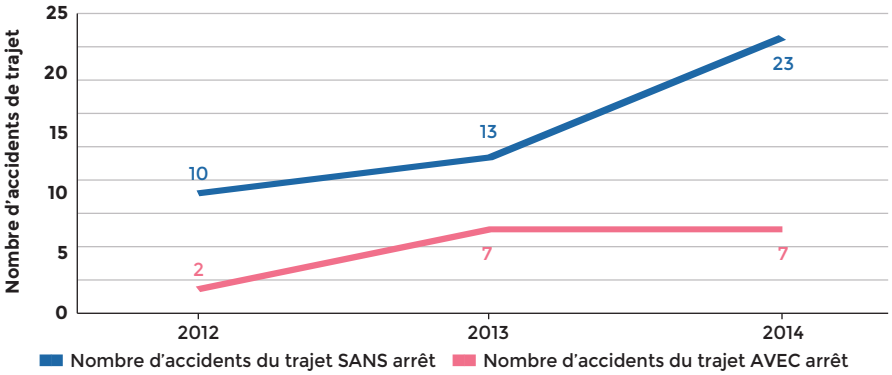

Nombre de jours perdus et durée moyenne des arrêts suite à un ATVP sur 3 ans

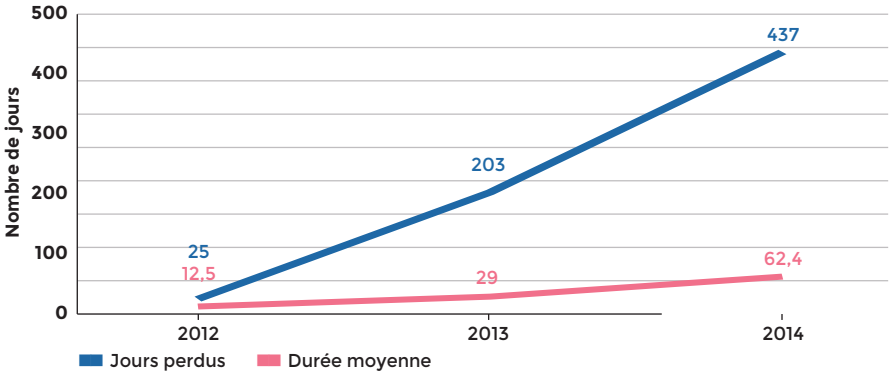

2.2. Accidents de trajet-vie privée (ATVP)

On observe une nette augmentation du nombre d'accidents de trajets sans arrêt. Le nombre d'accidents de trajets avec arrêt est stationnaire mais la forte hausse du nb de jours perdus et de la durée moyenne des arrêts témoignent d'une plus grande gravité de ces accidents.
Les chutes/glissades de plain pied ou en dénivelé et les accidents de la route restent les principales causes d'accidents de trajet.

LE SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL

Le service social du personnel à l'AGEPS a pour mission d'évaluer les besoins et difficultés des agents et agit en faveur d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Ses domaines d'intervention sont divers :

A. LES ACTIONS DU SERVICE SOCIAL

Nombre de personnes reçues et de visites à domicile

	2010	2011	2012	2013	2014
Personnes reçues	155	122	152	145	105
dont agents titulaires	131	-	-	-	-
dont agents contractuels (CDD, RCA, CDI)	24	-	-	-	-
dont CES-CEC / CAE	-	-	-	-	-
dont personnel médical	-	-	-	-	-
Nombre total d'entretiens	235	143	152	145	105
dont entretiens conseils (sans intervention)	-	-	31	-	7
dont entretiens avec interventions (visites et entretiens téléphoniques à contenu social)	50	-	121	-	98
Visites auprès d'un agent	2	0	4	7	5

Domaines d'intervention sociale

Domaines	Travail	Santé	Logement	Famille	Financier	Administratif Juridique
2014	9	5	13	12	9	3
2013	16	21	21	14	17	13
2012	15	3	46	37	4	6
2011	6	30	15	4	25	3
2010	7	28	13	5	8	0

Les actions collectives en 2012

	2012	2013	2014
Forum social sur site de Nanterre	1	0	0
Accueil des nouveaux embauchés	1	1	0

Les actions de communication

L'assistante sociale du personnel participe aux réunions DRH, à la journée d'accueil pour les nouveaux arrivants, au comité de rédaction du journal local, aux groupes de travail et aux réunions avec les partenaires internes (médecine du travail....).

B. AIDE AU LOGEMENT ET AU FINANCEMENT

Aides financières

	2010		2011	2012	2013	2014
	Nombre	Montant (euros)	Nombre	Montant (euros)	Montant (euros)	Montant (euros)
AGOSPAP	10	2864 ,01	-	1948	3017	2510,65
Fonds d'action sociale publique	-	-	-	-	-	-
Services d'entraide privés ou associatifs	-	300	-	-	-	-
Prise en charge frais d'obsèques	-	-	-	-	-	-
Protocole handicap	-	-	-	-	-	1200
Total	-	3164 ,04	-	-	1	945

Les prêts sociaux de l'AP-HP gérés par le Crédit Municipal

	2010	2011	2012	2013	2014
	Nombre	Nombre	Nombre		
Relogement	-	1	1	2	-
Dettes	-	-	-	-	-
Dépenses exceptionnelles	2	-	-	-	-

	2010		2011	2012	2013	2014
	Nombre	Montant (euros)				
Prêts sociaux bonifiés (avec intervention ASP)	1	2500	-	-	-	-

Aides au logement (nombre d'interventions)

	2010		2011		2012		2013		2014	
	Dem.*		Dem.*		Dem.*		Dem.*		Dem.*	
Nombre de demandes de logement AP-HP	23	1 proposition de relogement dont 1 refus de l'agent	12	2 propositions de relogement dont 1 refus de l'agent	34	1 propositions dont 1 refus de la part de l'agent	26	2 propositions	29	1 proposition
Rapports sociaux AP-HP	10	4	-	-	2	-	1	-	-	-
Interventions Organismes Sociaux (enquêtes relogement HLM)	8	3	-	-	5	-	-	-	7	-
Aide à la recherche d'hébergement	8	4	-	-	8	-	1	-	5	-
Expulsion	1	-	-		-	-	-	-	2	-

Les crèches

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de dossiers de demande de crèche AP-HP	5	15	7	5	4
Nombre de marchés crèches hors AP-HP	6	4	5	5	3

Désamiantage sous adduction d'air externe des enduits muraux amiantés de la cage d'escalier FAM

Au titre du Plan de travaux 2014

- Préparation du plan de travaux courant annuel et pré-chiffrage des demandes diverses et nombreuses des Services et des Pôles.

LES PRINCIPAUX PROJETS ET TRAVAUX :

- **Site de Paris**
  - Création des locaux de la Médecine du Travail et de 3 locaux syndicaux.
  - Suppression des chaudières gaz des bâtiments A (Comité de l'Internat) et B (Secrétariat de l'École de chirurgie). Réalisation d'un éclairage du sous-sol de ce dernier bâtiment.
  - École de Chirurgie : Rembourrage des sièges de l'amphithéâtre, réfection de l'éclairage de la chambre froide positive et du local DASRI, réfection des stores des bungalows.
  - Réfection du parvis d'entrée du bâtiment FAM ainsi que les marquages au sol du parking.
  - Mise en place de portes coulissantes motorisées pour les laboratoires 207c et 306c, pour mise en conformité avec recommandations de l'inspection du travail.
- **Site de Nanterre**
  - Réalisation des études et plans projet pour la réfection complète de la clôture sur rue Lavoisier. Ces travaux de sécurisation du site interviendront début 2015.
  - Étude pour la réfection de l'éclairage du parking du personnel à Lautrec.
  - Mise en place d'une extraction renforcée du local préparations froides et des réserves épicerie en cuisine.
  - Création d'un magasin P145-149 pour les Laboratoires.
  - Création d'un auvent sur quai Y de déchargement magasin hôtelier, en remplacement de celui arraché par la tempête fin 2013.
  - Création d'un accès sécurisé en plafond des locaux DPI.
  - Création d'une passerelle de liaison entre la mezzanine SAD et l'accès au local de pilotage de la Tour de stockage.
  - Remise en peinture sol du Magasin Hôtelier.
- **Développement durable**
  Le secteur travaux privilégie des solutions développement durable dans ses travaux.
  - Suppression des distributeurs de papier essuies mains et installation de sèches mains .
  - Éclairage basse consommation à Led sur détecteur de présence, exemple sanitaires 4ème et 5ème étage du bâtiment FAM, circulation du 5ème étage FAM et 7ème étage INSERM.
  - WC avec réservoirs double chasse et mitigeurs à réduction de débit avec détecteur de présence intégré.
  - Huisserie et bloc fenêtre à rupture de pont thermique.
- **Divers**
  - Les efforts de rénovation des bureaux et couloirs (sols et murs) engagés depuis 2012 se sont largement poursuivis en 2014 pour les 2 sites.
  - Rénovation des sanitaires 4éme et 5éme étage bâtiment FAM.
  - Réfection d'un logement sur Nanterre et de l'installation électrique d'un autre sur Paris.

PLAN D'ACTION AMIANTE

- Concernant le DTA, 19 diagnostics amiante avant travaux ont été réalisés ainsi que les mises à jour en conséquence des fiches récapitulatives et des cartographies.
- Préparation des documents de la Commission Santé Sécurité Amiante du 14-10-2014:
- Présentation des 10 points clé du Plan Amiante APHP 2014.
- Présentation du chantier de désamiantage de la cage d'escalier principal bâtiment FAM.
- Mise en œuvre et suivi du chantier ci-dessus cité.

Répartition des Ordres de Travail (0T) par type d'intervention

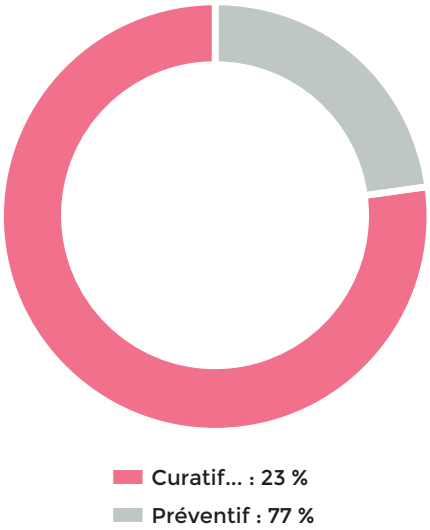

Typologie d'Avis de maintenance

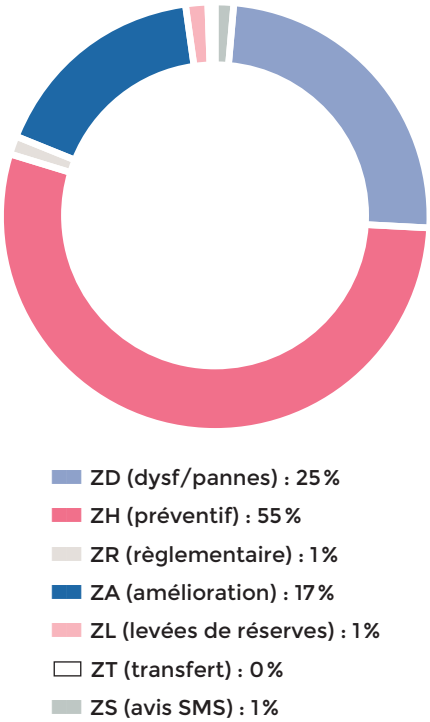

LE SECTEUR ÉQUIPEMENTS ET MAINTENANCE BIOMÉDICALE

En 2014, malgré des difficultés importantes en termes de ressources humaines, ce secteur a assuré :

- l'acquisition de deux presses à balles automatiques
- la poursuite du renouvellement du parc des appareils de manutention
- l'achat de matériels spécifiques pour la manipulation des CMR
- l'engagement des crédits pour la modernisation de la supervision du site de Nanterre

Une étape de formalisation des marchés de maintenance biomédicale a été initiée et va se poursuivre sur l'année 2015.

LE SECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

L'ensemble des opérations de travaux techniques ont été notifiées sur l'année 2014, les négociations réalisées auprès des différents fournisseurs ont permis de maintenir le budget initial demandé auprès de la DEFIP.

Dans un contexte contraint au niveau budgétaire, l'effort sur le respect des délais de paiement s'est poursuivi permettant d'obtenir :

- 44 jours sur les travaux (- 9 j par rapport à 2013)
- 25 jours pour les équipements (- 4 j par rapport à 2013)

L'implication importante de l'équipe a permis de réaliser 222 commandes ; 242 Demandes de Mise en payement.

L'année 2014 a permis de clôturer le dossier de mise en service des immobilisations, démarche ayant débutée en 2013.

LE SECTEUR MAINTENANCE

Le secteur maintenance a en charge l'exploitation quotidienne des infrastructures et installations des deux sites de l'AGEPS. Ses missions sont diverses et permettent de garantir une sûreté de fonctionnement des installations techniques 7 jours/7 et 24h/24 en réalisant entre autres :

- la maintenance préventive des équipements et installations
- le diagnostic, dépannage, réparation de tout dysfonctionnement d'ordre technique
- la participation à la réduction de la vétusté du patrimoine immobilier et mobilier en assurant la définition, les études, la planification, la coordination et le suivi de travaux techniques tous corps d'état
- assurer l'exécution et le suivi des contrôles règlementaires sur plus de 40 000 m² de plancher dans les bâtiments de l'AGEPS.
- le renouvellement et l'élaboration de marchés de maintenance portant sur les prestations et les consommables afin de poursuivre la réduction des achats hors marché.

L'activité quotidienne de maintenance a permis le traitement des 3463 avis de maintenance réalisés sur SAP, dont 2161 avis pour Paris et 1302 avis pour Nanterre.

a. Maintenance Préventive/ Curative

Intervenir sur un équipement pour en éviter la panne ou casse est une de nos priorités. Cela nécessite réflexion, anticipation, planification et organisation de la part du service technique et permet surtout de garantir un maintien en condition opérationnelle optimal et une continuité de service maximum sur l'ensemble des équipements de l'établissement. La majorité des Ordres de Travail (OT) établis relèvent justement de l'activité de maintenance préventive, permettant de réduire de 19% le nombre d'interventions curatives par rapport à 2013.

Plusieurs chantiers en main d'œuvre interne ont été réalisés dans des domaines aussi variés que l'électricité, la climatisation, la serrurerie, la peinture, la plomberie et le chauffage.

Nombre d'OT traités en 20014

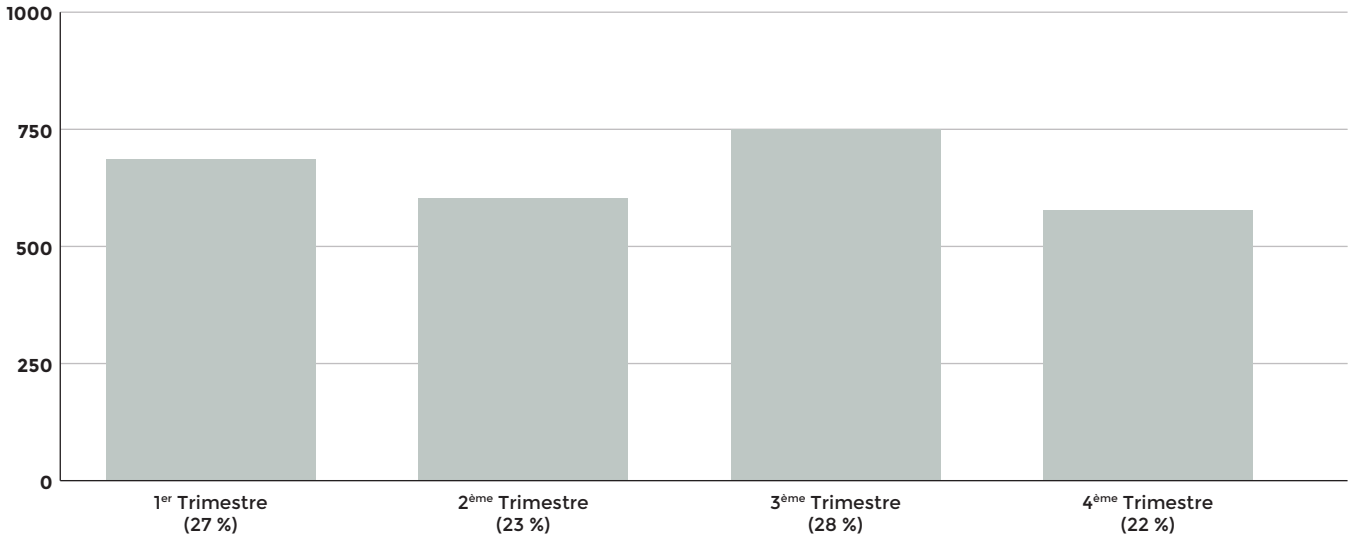

Ventilation des Ordres de Travail (OT)

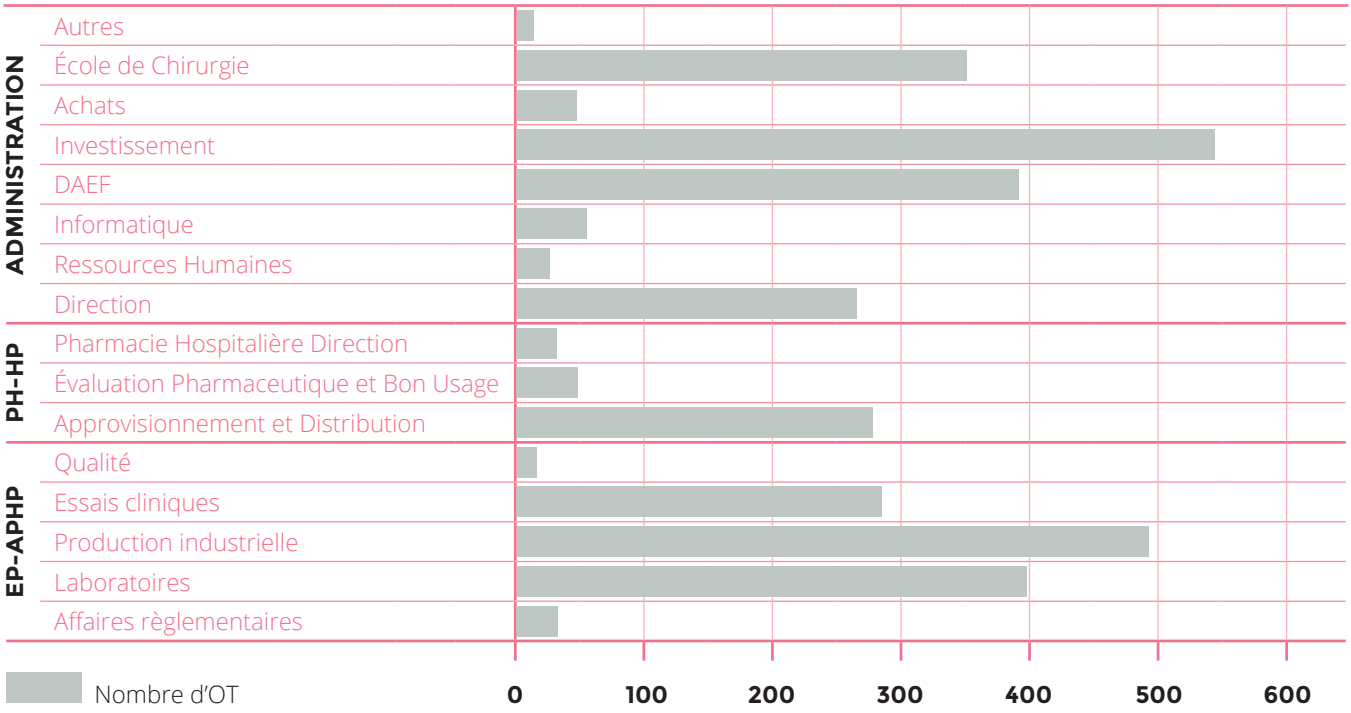

b. Travaux techniques :

L'année 2014 a permis de finaliser les études menées dans le cadre de travaux techniques et d'aboutir à la notification des dossiers de travaux suivants :

- Mises aux normes des ascenseurs et monte charges des deux sites

  – Coût : 530 000 €

  – Objectif : Ces travaux consistent à rendre conformes les ascenseurs et monte-charges vis-à-vis de la réglementation (loi «Urbanisme et Habitat»). Ils incluent entre autres :
    - Changements de moteurs d'appareils
    - Mise en conformité ou remplacement d'armoires de puissance
    - Mise en place de systèmes permettant d'assurer le nivelage au palier
    - Mise en place de dispositifs de détection des survitesses, mise en place de variateurs de fréquence
    - Remplacement de vitrages de portes palières, mise en place de mains courantes et miroirs
    - Mise en place de systèmes d'appel de secours permettant une liaison bidirectionnelle et une identification automatique de l'appareil.
    - Mise en conformité de protections contre les happements, capotage des équipements mobiles
    - Automatisation de portes palières
    - Petits travaux de mise en conformité électrique (raccordements, remplacement ampoules)

  – Remplacement des cellules hautes tension et du Tableau Général Basse tension du site de Nanterre
    - Coût de l'opération : 1 191 000 €
    - Objectif : Ce projet vise à remplacer les installations électriques sensibles afin d'en faciliter l'exploitation, de réduire les délais d'interventions d'urgence et de renforcer la sécurité électrique des sites. Ce projet prévoit pour chaque site :

      Site de Nanterre :
      - remplacement du TGBT
      - remplacement des cellules Haute Tension

      Site de Paris :
      - Déplacement du poste de livraison Haute Tension situé au 1er sous-sol du bâtiment INSERM (zone inondable) vers le rez-de-chaussée
      - Suppression des installations électriques de l'ancien local Haute Tension et travaux induits (désamiantage, peintures, maçonnerie, ...)
      - Déplacement de deux alimentations de l'École de Chirurgie dans les bâtiments A et B vers le TGBT de l'AGEPS

  – Remplacement des groupes de froid sur le site de Nanterre
    - Coût de l'opération : 587 000 €
    - Objectif : Cette opération permet le remplacement des groupes de froids actuels devenus vétustes et l'augmentation des capacités de production d'eau glacée du site de Nanterre. Elle prévoit ainsi :
      - la dépose et l'évacuation des anciens groupes frigorifiques existants
      - la fourniture et la pose de trois nouveaux groupes de froid
      - la fourniture et la pose d'une unité de refroidissement type «dry adiabatique».
      - l'ensemble des raccordements hydrauliques et électriques de la nouvelle production ainsi que la mise en service et l'équilibrage des réseaux.
      - l'extension de la Gestion Technique Centralisée (GTC).
      - les travaux nécessaires de gros œuvre et de second œuvre suite au remplacement des équipements de production de froid et à l'installation d'un refroidisseur adiabatique.

  – Migration de la GTC
    - Coût de l'opération : 27 000 €
    - Objectif : Le site de Nanterre est équipé d'un système de supervision des installations (GTC) qui permet de reporter les alarmes en cas de dysfonctionnement d'installations sensibles vers la maintenance et le PC sécurité et d'intervenir le plus rapidement possible en cas d'anomalie. Ce système étant obsolète et non maintenable en cas de panne, il est nécessaire de le remplacer par la dernière version du logiciel actuellement commercialisée. Cette migration inclus également le remplacement du matériel et l'ajout d'un deuxième serveur de secours. Cette opération doit également rendre possible la lecture de toutes les archives et données recueillies avec la précédente version de logiciel.

Un certain nombre de ces chantiers ont démarrés et/ou se sont terminés en 2014, tels que la mises aux normes des ascenseurs et monte charges des deux sites et le remplacement des transformateurs électriques du site de Nanterre.

C'est dans ce contexte, qu'en septembre 2014, Jérôme Vernois a été désigné nouveau responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse (RSMQPECM). Les actions du management de la prise en charge médicamenteuse sont coordonnées par la cellule d'appui RSMQ.

Le pilotage du système de management est assuré par le CODIR qualité et gestion des risques dont trois réunions se sont tenues en 2014. Ces réunions ont notamment permis l'arbitrage des projets suivants : démarche processus, projet nouveau système de gestion des écarts de l'EP, projet sécurisation du stockage froid, projet sécurisation électrique, projet sécurisation des accès, projet charte de développement durable. La communication des décisions du CODIR est assurée par les CR (disponibles sur un espace partagé), les articles dans le magazine interne « Patchwork », et par la diffusion de la Lettre qualité et gestion des risques.

En 2014, nous avons complété le système de coordination de la démarche QGDR de l'AGEPS, par la création du copil ANSM (9 Copil en 2014). Ces réunions ont pour objectifs d'aider, de suivre, et de communiquer sur la résolution des écarts relevés par les inspections ANSM de septembre et octobre 2013. Quatre notes de liaisons ont été diffusées au personnel de l'établissement Pharmaceutique pour les informer de l'avancement de résolutions des écarts. Les autres instances de coordination sont le bureau OSIRIS (39 fiches d'événements indésirables ont été déclarées en 2014), le copil certification, et la réunion développement durable. Ces réunions de coordination permettent de piloter les démarches opérationnelles.

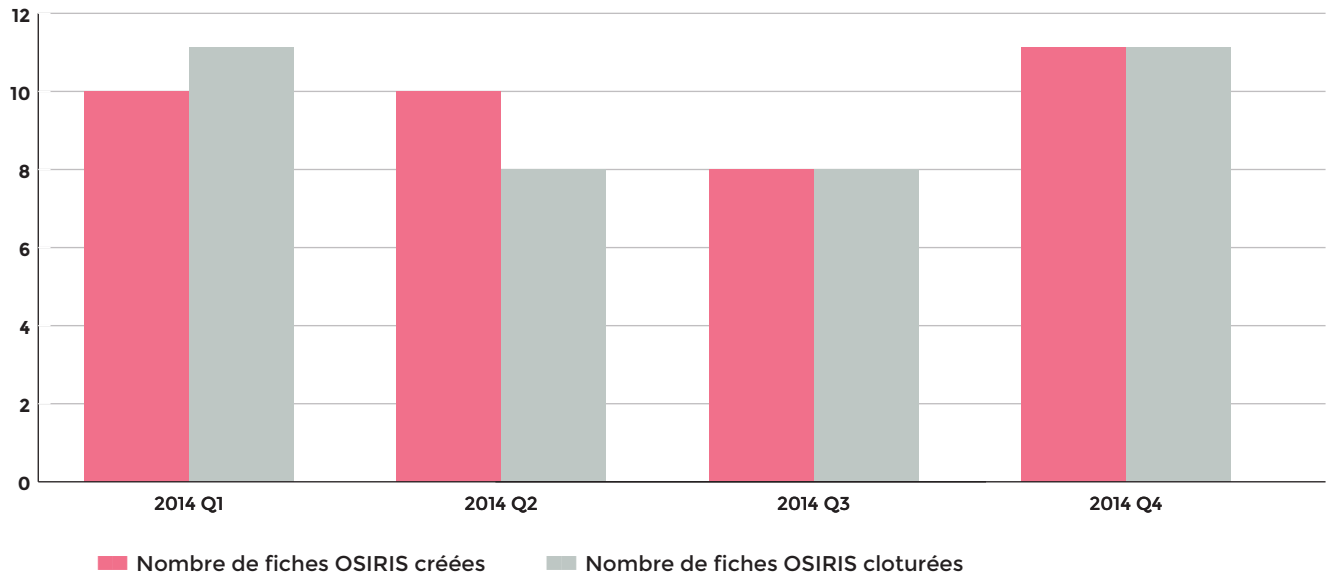

La méthodologie CREX a été déployée et communiquée. Fin 2014, 10 retours d'expérience étaient complétés. En mai, une revue du système documentaire a été réalisée pour identifier les opportunités d'amélioration de notre organisation documentaire.

Comme pour la sécurité, la maitrise des risques professionnels est intégrée à cette organisation (participation au Codir QGDR, groupe de travail certification QVT – santé au travail). Cela permet de mieux prendre en compte les résultats des différents travaux (actualisation du document unique, études de poste, projets d'amélioration).

Pour conclure, l'année 2014 a permis une consolidation de notre démarche qualité gestion des risques en capitalisant sur notre organisation actuelle et en proposant de nouveaux outils structurants, en cohérence avec les attentes de la HAS pour notre certification V2014.

Les hôpitaux et groupes hospitaliers de l'AP-HP et les universités de rattachement

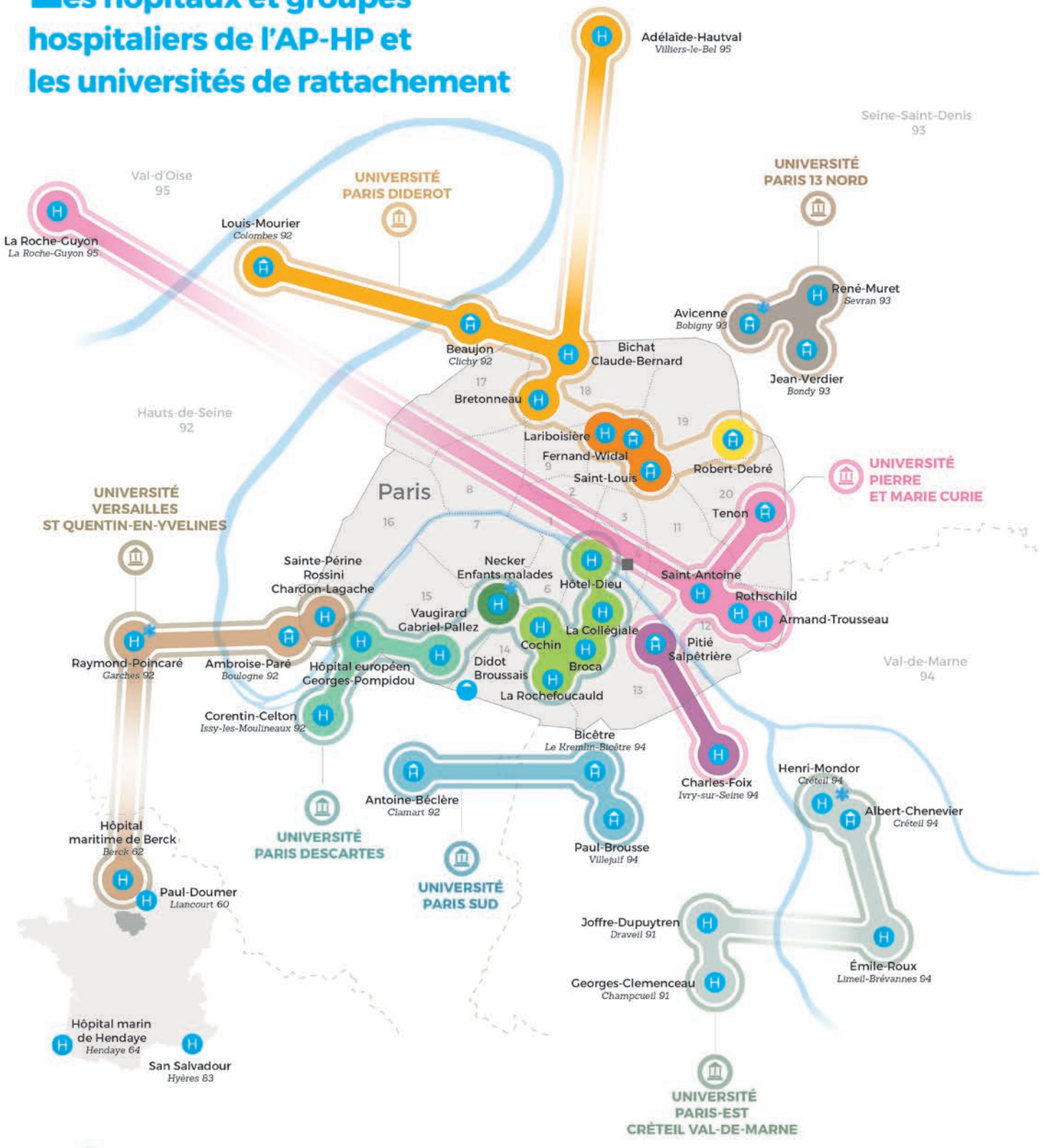

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

AGEPS

AGENCE GÉNÉRALE
DES ÉQUIPEMENTS ET PRODUITS DE SANTÉ

7, rue du Fer à Moulin - 75005 Paris
13, rue Lavoisier - 92000 Nanterre
Tél : 01 46 69 13 13 - Fax : 01 46 69 13 01
www.ageps.aphp.fr

Design graphique et mise en page : Siquant - Photos AP-HP : Patricia Simon, FreeImages.com/Marcin Jochimczyk/ Jeff Hire/Thier Aquino/sasha dunaevski/Pawel Kryj/Jean Scheijen/Adam Ciesielski/jaylopez - Novembre 2015